



Énoncé de politique de Lowe's Canada relative aux métaux provenant de zones de conflit

La Politique relative aux métaux provenant de zones de conflit de Lowe's Canada vise à informer le public et les fournisseurs de notre philosophie et de nos engagements. Cette politique est alignée avec la politique relative aux métaux provenant de zones de conflit de Lowe's Companies, Inc. applicable à Lowe's Companies Canada, ULC et RONA Inc. (ci-après, « Lowe's Canada »).

Lowe's Companies, Inc., ses filiales et sociétés affiliées (collectivement Lowe's), ont adopté la présente Politique relative aux métaux provenant de zones de conflit conformément à leur engagement à s'approvisionner de façon responsable, de sorte que ses clients puissent être fiers d'utiliser ses produits et pour contribuer à mettre fin à la violence et aux violations des droits de la personne dans la République démocratique du Congo (ci-après, « RDC »). En 2010, la Securities and Exchange Commission (ci-après, la « SEC ») des États-Unis a promulgué une règle sur les métaux provenant de zones de conflit, dictée par la *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (États-Unis). Cette règle exige que les sociétés ouvertes signalent la présence, dans les produits qu'ils fabriquent ou font fabriquer, de columbite-tantalite (tantale), de cassitérite (étain), de wolframite (tungstène) et d'or (collectivement, les « 3TG ») provenant de mines non certifiées en RDC ou dans les pays adjacents (collectivement, les « pays concernés »). Lowe's a donc adopté un processus de diligence raisonnable documenté, conforme au *Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque*, afin de déterminer l'utilisation, l'approvisionnement et la provenance des 3TG dans son portefeuille de produits à l'échelle mondiale et, plus précisément, si certains proviennent des pays concernés. Pour en savoir plus sur le processus de diligence raisonnable, veuillez consulter le document intitulé *Form SD* soumis chaque année à la SEC.

Lowe's n'achète pas directement de matériaux provenant de zones de conflit bruts pour la fabrication des produits qu'elle vend, et elle s'engage à respecter les exigences de déclaration de la règle susmentionnée et à s'approvisionner en 3TG auprès de mines certifiées ou de fonderies ou raffineries non concernées par les conflits. En conséquence, Lowe's exige des fournisseurs de ses produits de marques privées Lowe's (outils Kobalt^{MD}, produits allen+roth^{MD}, etc.) qu'ils s'approvisionnent de façon responsable et l'appuient pleinement dans son engagement à respecter la règle sur les métaux provenant de zones de conflit. Les fournisseurs de produits de marques privées ne doivent pas fournir à Lowe's des produits contenant des 3TG provenant des pays concernés, à moins que ceux-ci proviennent d'une mine certifiée ou d'une fonderie ou raffinerie non concernée par les conflits. Par ailleurs, ils doivent avoir en place des programmes qui satisfont à cette exigence et comprennent notamment les obligations suivantes :

1. tenir des registres attestant de l'obligation de fournir à Lowe's des produits exempts de 3TG provenant des pays concernés, à moins que ceux-ci ne proviennent d'une mine certifiée ou d'une fonderie ou raffinerie non concernée par les conflits; et





2. remplir le sondage annuel de Lowe's sur les 3TG et répondre à d'autres questions sur la présence de ces minerais dans leurs produits.

Lowe's évalue continuellement ses relations avec ses fournisseurs de produits de marques privées afin de s'assurer que ceux-ci respectent sa politique; elle pourrait aussi exiger de la documentation détaillant la provenance de tout 3TG dans leurs produits. Avant de prendre toute décision commerciale, Lowe's déterminera dans quelle mesure ses fournisseurs de produits de marques privées respectent sa politique.

Toute violation des politiques de Lowe's, y compris celle relative aux métaux provenant de zones de conflit, peut être signalée de l'une des façons suivantes :

- Par internet (de façon anonyme) : www.ethicspoint.com
- Par téléphone : 1 800 784-9592 (États-Unis et Canada); 10-800-120-1239 (sud de la Chine); 10-800-712-1239 (nord de la Chine); 800-964214 (Hong Kong); 001-8008407907 ou 001-866-737-6850 (Mexique); 00801-13-7956 (Taiwan); 1-800-80-8641 (Malaisie); 001-803-011-3570 ou 007-803-011-0160 (Indonésie); 120-11067 (Vietnam); 001-800-12-0665204 (Thaïlande); 000-800-100-1071 ou 000-800-001-6112 (Inde); 01800-9-155860 (Colombie); 0800-8911667 (Brésil); ou 503 619-1883 (ailleurs dans le monde).

